



LE CHAMBON, TOUT UN PROGRAMME !

CONCOURS DES VILLES FLEURIES 2021



PLANTONS LE DÉCOR

RÈGLEMENT ET BULLETINS D'INSCRIPTION
SUR WWW.AGGLO-TULLE.FR OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 4 JUILLET 2021

RENSEIGNEMENTS : 05 55 21 73 00



Ce journal a été mis en impression le 25 mai 2021. Il ne prend pas en compte des éventuelles nouvelles mesures sanitaires décidées par l'Etat au-delà de cette date. Aussi, certaines manifestations annoncées dans le mag sont susceptibles d'être annulées.

RYTHMES SCOLAIRES**RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS**

En février dernier, la Ville a souhaité connaître l'avis des parents d'élèves sur les rythmes scolaires via un questionnaire. Les retours montrent que la majorité des parents souhaite un retour à 4 jours par semaine, alors qu'une majorité d'élus souhaitait maintenir le dispositif actuel.

Depuis septembre 2013, et la réforme des rythmes scolaires, les écoliers tullistes ont classe 4,5 jours par semaine. Depuis, et malgré la possibilité de repasser à 4 jours, la Ville a fait le choix de maintenir les 4,5 jours jugés plus propices aux apprentissages et au bien-être des enfants. Les consultations menées en 2017 avaient montré une nette préférence des parents d'élèves pour cette organisation. Les élus ont donc tenu compte de cette volonté en maintenant l'école sur 4,5 jours afin que chaque enfant puisse bénéficier d'activités périscolaires de qualité, et ce, malgré un coût pour la collectivité de 75 000€ par an, dont 50 000€ d'aides de l'Etat.

En 2021, une nouvelle consultation a eu lieu. Les résultats sont cette fois-ci bien différents de 2017 et montrent une nette préférence pour un retour à 4 jours.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les parents ont répondu massivement à l'enquête. En effet, sur 734 questionnaires distribués, 595 ont été retournés, soit une participation de 81.06%. 60% des questionnaires sont en faveur d'un retour à 4 jours d'école par semaine.

QU'EST CE QUI CHANGE ?

A partir de septembre, la Ville, qui met en place les temps périscolaires, organise, avec ses services, la prise en charge des enfants le mercredi. Les enfants seront accueillis de 8h30 à 12h, à Joliot-Curie (garderie et navettes) au sein du « campus junior ». Le matin (sur inscription), ils participeront à des activités gratuites et l'après-midi (sur inscription), ils pourront se rendre au Chambon comme c'est déjà le cas aujourd'hui (repas servis sur place). Une information précise sera communiquée aux parents d'élèves.

ÉNERGIE**De nouvelles fenêtres à Turgot**

L'équipe du pôle bâtiment a réalisé la pose de 27 fenêtres début mars sur le bâtiment annexe de l'école Turgot.



Un coup de jeune pour ce site qui abrite principalement des bureaux associatifs et la direction de l'école. Deux agents techniques sont intervenus durant une semaine pour déposer les anciennes fenêtres et installer de nouveaux châssis. Ce système de double vitrage permet d'apporter une meilleure isolation thermique et phonique à l'ensemble du bâtiment. Les anciennes persiennes ont aussi laissé place à des volets roulants. Cette intervention s'élève à 35 000€ pour la collectivité. La salle des professeurs a également été rafraîchie. Un programme d'intervention a été établi par les services techniques et concernera d'autres sites cette année, comme par exemple le changement des fenêtres à l'école de La Croix de Bar durant l'été.

En raison des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains, et en application de l'article 52-1 du Code électoral relatif aux règles de communication en période préélectorale, le maire de Tulle a décidé de suspendre la publication de son éditorial.

E-COMMERCES

Shop'in Tulle

Dans le cadre du programme Action cœur de Ville, la municipalité a créé un marché virtuel 100% local, ouvert à tous les acteurs économiques de la cité.

Chaque commerçant ou artisan tulliste qui est présent sur la plateforme peut vendre ses produits ou simplement accroître sa visibilité. Une boutique en ligne où le client peut faire son « shopping » en un clic et retirer, quand il le souhaite, sa commande chez le commerçant ou l'artisan (en fonction des horaires d'ouverture) avec un système de paiement sécurisé. Ce site internet permet de faire la promotion des produits locaux (classés par catégorie) et de valoriser les offres des commerçants et artisans de Tulle.

Une véritable nouveauté et une alternative de plus en plus plébiscitée par les consommateurs depuis le début de la crise sanitaire. Aujourd'hui, neuf commerçants/artisans sont présents sur la plateforme. Ils ont bénéficié d'une formation payante de deux heures dispensée par l'association CorrTech (initiation et mise en ligne de produits). De son côté, la Ville de Tulle, initiatrice du projet, prend à sa charge les prestations de l'association Pignon sur rue 87 (créateur du site) et celles de l'administrateur (maintenance, assistance, animation et modération) pour un montant de 25 000€ (subventionné à 80% par la Banque des Territoires). Un véritable coup de pouce de la Ville pour aider les commerçants à franchir ce cap du numérique.

Alors, pour votre prochaine pause shopping, rendez-vous sur www.shopintulle.fr



Les commerçants qui souhaitent figurer sur la plateforme peuvent contacter Cédric Beaussonie, Manager de commerce au 06 31 86 56 40

COVID 19

LA VILLE MOBILISÉE POUR VACCINER

Le Centre de vaccination installé depuis le 18 janvier dernier à la salle de l'Auzelou poursuit sa mission, notamment grâce au soutien apporté par la Ville.



En effet, si sur l'ensemble du pays ces centres sont gérés par l'Etat, ils fonctionnent grâce aux personnels et à la logistique des collectivités. À Tulle, outre la mise à disposition de la salle, la Ville est en charge de toute la gestion des ressources humaines des professionnels de santé qui y interviennent (contrats, paye...), de l'aménagement des locaux, de l'installation informatique, de la mise à disposition du personnel technique, des consommables et de l'entretien. La collectivité assure la rémunération de 39 professionnels de santé chaque mois, soit environ 20 000 euros. L'Agence Régionale de Santé procédera au remboursement des dépenses engagées.

Ce centre, aménagé selon les recommandations de l'ARS, est en mesure de vacciner 500 personnes sur quatre jours. Depuis son ouverture, plus de 7 300 injections (AstraZeneca et Pfizer) ont été réalisées (janvier à avril). La montée en puissance progressive est conditionnée par l'approvisionnement en vaccins.



Salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant-Colonel Faro.
Ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis sur rdv au 0 800 19 00 19 ou sur site doctolib.fr



PLACE LOVY

Les anciens bancs en bois ont été retirés pour laisser place à un nouveau mobilier urbain. Un nouvel espace de détente composé de métal et de bois tropical (très résistant). Le coût des travaux pour la collectivité est estimé à 6500€. Un véritable coup de jeune pour cette place où les services techniques ont déjà retiré les anciens bancs en béton et ont créé un massif à croquer.

URBANISME

L'opération façades continue

Ce dispositif financier mis en place depuis 1992 a déjà permis de rénover 600 façades dans la ville. Cette aide financière à hauteur de 50% des travaux continue à séduire les propriétaires tullistes.



Les immeubles concernés sont ceux qui ont été construits avant le 1^{er} janvier 1970 et dont les façades sont visibles du domaine public. L'objectif de la municipalité est de poursuivre l'embellissement des quartiers grâce à ce coup de pouce financier. Lors du Conseil municipal du 2 mars 2021, les élus ont donc défini un nouveau périmètre qui accompagne les opérations d'aménagement du campus universitaire et l'Opération d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Désormais, une subvention de 50% du montant des travaux plafonnée à 70€ du m² s'applique dans les secteurs du centre-ville, du campus universitaire dans le quartier de Souilhac, quai de Rigny et rue du Docteur Valette. Cette aide porte sur les enduits/peinture des façades, les peintures des menuiseries/garde-corps. Une demande préalable doit être adressée pour tous travaux au service urbanisme.

 Renseignements au 05 55 21 77 07 ; www.agglo-tulle.fr

RUE LOUISA PAULIN

100 places de stationnement gratuit

Dans le prolongement des travaux d'aménagement des abords du Campus universitaire à Souilhac, la Ville a entrepris la réhabilitation de l'ancienne voie du POC.

Cet aménagement a permis de créer 100 places de stationnement supplémentaires dans le quartier (dont 2 PMR). Pour cela, la Ville a fait élargir la voie de circulation et une reprise partielle de la chaussée a été effectuée. Pour sécuriser cet accès, un mur de soutènement a été créé, les accotements ont été retirés et un marquage au sol a été réalisé. Cette opération est estimée à 125 000€ pour la municipalité et comprend également la pose de la signalétique et de l'éclairage public. Tulle agglo a pris en charge l'abaissement de l'ancien mur d'enceinte (ex Giat) et l'installation des garde-corps pour un montant de 25 000€. Deux escaliers permettent également de rejoindre, en contrebas, le Campus et l'Hôtel d'entreprises Initio.



DU NEUF DANS L'ALVERGE

Elus, partenaires financiers et entreprises ont participé à l'inauguration du 32, rue de l'Alverge. Cet immeuble totalement rénové par Polygone permet de mettre en location trois appartements neufs (de 78 à 84 m²) composés d'une pièce de vie avec terrasse, de deux chambres, d'un garage commun et d'une cave individuelle. Une nouvelle offre immobilière dans ce quartier historique.



ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

Des aides financières pour investir

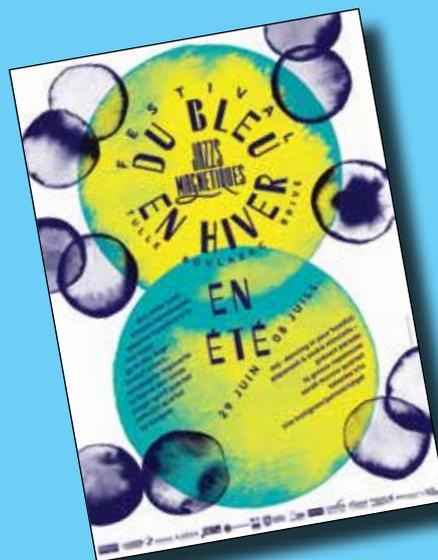
Tulle agglo lance un nouveau dispositif d'aides destiné aux entreprises du territoire pour la réalisation de travaux ou l'achat de matériels : Eco Pulse.

Ce dispositif, qui remplace le dispositif Fisac porté en partenariat avec l'Etat, est un nouveau coup de pouce à l'investissement pour les entreprises du secteur du commerce, de l'artisanat et des services. Cette aide financière varie entre 600 et 1 000€ selon les montants engagés, auxquels des bonifications peuvent être ajoutées selon le lieu d'implantation, l'activité exercée, la création d'emplois, etc. Au maximum, Tulle agglo peut accompagner un projet à hauteur de 7 000€ (dans la limite de 80% du coût du projet). Cette aide à la modernisation concerne l'achat de matériel mais aussi des travaux comme par exemple : la mise aux normes, l'accessibilité, le diagnostic énergétique, les menuiseries extérieures, l'embellissement intérieur et extérieur ou l'isolation. Pour être éligible, le montant des investissements doit s'élever à 5000€ HT au minimum (sous condition d'attribution).

5 ZONES CONCERNÉES À TULLE

Les entreprises concernées doivent avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1 M€ et se situer dans les secteurs de la gare, de l'avenue Victor-Hugo, de la rue Jean-Jaurès, du Trech ou des Quais (cf plan sur le site www.agglo-tulle.fr). Une bonification de 2 000€ est attribuée si l'entreprise est située dans un quartier jugé prioritaire : une partie de l'avenue Victor-Hugo (de l'ancien cinéma jusqu'au pont de la Barrière), de la rue Jean-Jaurès, du quai de la République, de l'avenue Charles-de-Gaulle jusqu'à la place Maschat.

 Pour savoir si vous êtes éligible ou déposer un dossier, contactez le Pôle éco de Tulle agglo au 05 55 20 78 79 – poleeco@tulleagglo.fr



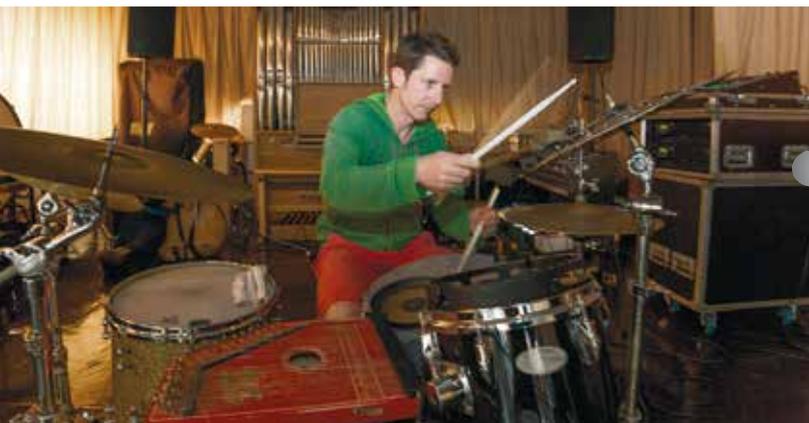
JAZZ

DU BLEU EN HIVER

Le rendez-vous incontournable du jazz et des musiques improvisées aura bien lieu à Tulle, à Brive et en Dordogne du 29 juin au 8 juillet.

Le festival a été décalé mais pas dénaturé. A chaque édition, des propositions d'envergure, des créations et des propositions intimes sont offertes pour que chacun puisse s'y retrouver. Cette année, à Tulle, deux concerts sont prévus au Cloître, trois au théâtre et deux à l'Auzelou. Une programmation variée marquée notamment par la venue de Papanosh et André Minvielle (5 juillet 20h30 au théâtre) et No Tongues (30 juin 20h30 au théâtre). La Grosse Rapatoune animera le marché et le Cloître le 30 juin avec sa musique trad festive. Et pour la première fois, le festival va investir les berges de la Corrèze avec une soirée à l'Auzelou le 1^{er} juillet à 20h30. Le public pourra alors découvrir Omar Sosa et Stracho Temelkovsky, une rencontre détonante entre jazz et répertoire traditionnel balkanique, puis Go to The Dogs et son savant mélange d'influences.

 Programme complet : dubleuenhiver.fr ; réservations 05 55 22 15 22 – 6 à 20€



UNE RÉSIDENCE PERCUTANTE

Des Lendemain Qui Chantent s'associe au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle pour y installer la résidence d'Hyperactive Leslie. Durant 3 jours, Antonin Leymarie (fan de la cabine Leslie et de son effet de rotation du son) a souhaité approfondir ses compositions et surtout échanger sur sa technique musicale avec les élèves des classes de batterie et de percussions.

Les petits nouveaux



O2

Garde d'enfants, aide aux personnes âgées, accompagnement des personnes handicapées, ménage... l'agence propose de nombreuses prestations de services. **Enola Brousse** et **Christian Ceux** se déplacent à votre domicile pour connaître vos besoins et établir un devis.

1 rue de la Barrière

Sur rdv au 05 55 20 42 80 ou tulle@o2.fr

www.o2.fr



L'ALTERNATIF BY NANOU

Dans son salon de coiffure, **Anne-Marie Heuzy** chouchoute ses clients (hommes, femmes, enfants). Elle utilise des produits français dans une démarche responsable, tout comme l'artisanat local qu'elle propose à la vente.

114 avenue Victor-Hugo

09 83 32 05 00

Ouvert mercredi, vendredi et samedi 9h à 14h, jeudi 9h à 18h et à domicile sur rdv



NINA STYL

Julie Dumas Lagnoux débute une nouvelle carrière avec cette reprise mais elle bénéficie d'une solide expérience dans la vente. Une centaine de références vous attendent mesdames. Confort et originalité garantis !

69 avenue Victor-Hugo

Ouvert mardi au samedi 9h à 12h30 et 14h à 19h



75 MEN STREET

Jean-Luc Fromentin se lance dans le prêt-à-porter masculin décontracté et american vintage. Il souhaite attirer les clients avec un bon rapport qualité/prix et surtout des tenues complètes pour les habiller des pieds jusqu'à la tête.

75 avenue Victor-Hugo

Ouvert mardi au samedi 10h à 12h et 14h à 18h



TÉMOIGNAGES PRÉCIEUX

Jean-Claude Parent et Stéphane Toutlouyan, deux rescapés des attaques du Bataclan ont participé à une rencontre avec les élèves du lycée Edmond-Perrier. Ils ont livré leurs visions de cet attentat meurtrier et surtout ils se sont confiés sur leurs expériences. Un moment empreint d'émotion, organisé par les lycéens, avec entrain mais sans aucune naïveté.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

DON DU SANG

Les stocks de produits sanguins diminuent.

MARDI 15 et **MERCREDI 16 JUIN** 14h30 à 19h
salle Latreille, sur rendez-vous

☞ mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

VIDE-GRENIER SOLIDAIRE

Les collégiens de Victor-Hugo organisent une vente de vêtements, livres et jouets au profit du Liban, en partenariat avec le Secours populaire.

SAMEDI 12 JUIN de 10h à 16h dans la cour du collège Victor-Hugo

POINT CONSEIL BUDGET

L'UDAF 19 accueille les personnes ayant besoin d'un conseil ou d'un accompagnement lorsqu'elles traversent une situation financière difficile. Un simple appel peut aussi permettre de bénéficier de conseils au 06.28.91.04.20 ou par mail : ahamilcaro@udaf19.fr

Permanences les **JEUDIS** de 9h à 12h, 12 place Martial-Brigouleix

☞ www.udaf19.fr

PLANTONS LE DÉCOR !

Participez au concours de « balcons, terrasses et jardins fleuris » 2021 organisé par la Ville (gratuit). Inscription avant le 4 juillet par mail magalie.mas@ville-tulle.fr ou à l'accueil de la mairie.

☞ www.agglo-tulle.fr



VIREVIALLE

Partagez vos idées !

Le terrain de sport de Virevialle est aujourd'hui en mauvais état et ne peut plus être utilisé. Les élus de la Ville envisagent de réaménager cet espace et souhaitent avant toute chose connaître l'avis des Tullistes.

A quoi ressemblera le terrain de sport de Virevialle ? Dans le cadre de leur politique de proximité, les élus de la Ville souhaitent connaître les besoins, attentes et idées des Tullistes concernant le réaménagement de ce terrain. Un travail en lien avec l'association de quartier est amorcé et les élus souhaitent aller plus loin et en savoir plus sur vos envies. De nombreuses personnes se sont déjà manifestées, que ce soit sur les réseaux sociaux ou en nous envoyant leurs idées par mail. N'hésitez pas à en faire autant ; toutes les propositions seront étudiées puis présentées aux habitants du quartier avant qu'une décision ne soit prise. Pas de cadre ni de figure imposée. Une seule règle : laissez parler votre imagination !



Envoyez vos idées dès à présent par mail à l'adresse suivante : viedesquartiers@ville-tulle.fr



SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Les Terminales du Lycée René-Cassin ont participé à la Semaine des Ecoles Hôtelières. Leur challenge : confectionner 100 repas pour les bénéficiaires des Restos du cœur de Tulle. Cyril Auboiron et Olivier Maurin les ont accompagnés. Une opération caritative organisée pour la première fois entre le lycée et l'antenne de Tulle. Ce projet citoyen a été un bel exercice pour les jeunes qui ont relevé le défi avec succès !

INSERTION**À CHAQUE JEUNE SA SOLUTION !**

La Mission locale Tulle Centre Corrèze est un des interlocuteurs privilégiés des jeunes, notamment dans cette période de crise. Elle accompagne plus de 1700 jeunes de 16 à 25 ans sur l'arrondissement dans 7 lieux d'accueil.

En 2020, 186 nouveaux jeunes Tullistes ont poussé la porte de l'antenne locale, majoritairement des garçons âgés de 18 à 21 ans. Au total, 607 jeunes Tullistes sont accompagnés par la Mission locale. Les conseillers proposent différents types d'accompagnements personnalisés comme la Garantie Jeune (plan gouvernemental « 1 jeune 1 solution »).

Un programme d'un an, pour les jeunes en situation de précarité, sans diplôme, sans emploi et sans formation. Parmi les 54 jeunes entrés dans ce dispositif en 2020, 56% sont en situation professionnelle à la sortie. Ils ont pu bénéficier d'un accompagnement intensif collectif et individuel et d'une allocation financière.

« Avec la crise sanitaire, nous avons dû adapter nos pratiques, notamment les ateliers collectifs avec un travail en demi-groupe et à distance quand cela était possible, explique Pascale Dumond, la directrice. Chaque situation est étudiée au cas par cas pour définir un projet professionnel adapté, notamment dans le cadre du Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie ». Un véritable coup de pouce pour rentrer dans la vie active sereinement et accéder enfin à l'autonomie.

 **Mission locale Tulle 25 quai Gabriel-Péri, 05 55 26 92 21**
Facebook : Mission locale Tulle Centre Corrèze

CITÉ DE L'ACCORDÉON**Travaux en cours**

Le chantier d'aménagement se poursuit avec de nouvelles grandes étapes.

La réfection de la toiture est en cours, tout comme la construction des extensions (auditorium et cage d'ascenseur). Les trois grandes verrières de l'ancienne Banque de France font actuellement l'objet d'interventions afin d'améliorer leur isolation et leur étanchéité. Ces éléments significatifs du grand hall de l'ancienne banque ont été conservés dans le projet architectural. La couverture extérieure de chaque verrière est déposée et remplacée par une couverture en zinc. Pendant cette dépose, les vitrages intérieurs vont être nettoyés, l'éclairage encastré sera remplacé et l'installation d'un caillebotis permettra de faciliter un accès technique à la structure.

 Toutes les avancées de ce chantier sur cap.agglo-tulle.fr

j'aime
mon
QUARTIER

**STADE DE POUNOT**

Les travaux se poursuivent sur le futur terrain synthétique (après une interruption due à des aléas techniques et climatiques). Les entreprises ont procédé au terrassement et le traitement de la plateforme est en cours. L'éclairage public est quant à lui est terminé. Prochaine étape, l'installation de la grave et du système de drainage.

NUITS DE NACRE

Un nouveau souffle pour le festival

La 33^e édition des Nuits de Nacre marque le début des festivals en Corrèze, après une année anesthésiée par la crise sanitaire et les restrictions, et malgré quelques incertitudes, l'accordéon sera roi du 25 au 27 juin !

Les bénévoles de la Cité de l'accordéon s'activent depuis quelques mois pour cette édition tant attendue (si la situation sanitaire le permet). Ils ont décidé de s'adapter pour maintenir coûte que coûte ce festival et même si pour cela il a fallu renoncer aux bals et aux concerts debout. « Nous avons revu la géographie de la manifestation, explique Jean-Bernard Servières, le président de la Cité de l'accordéon. La scène principale est déplacée place Martial-Brigouleix où nous pouvons accueillir davantage de spectateurs assis sur un espace clos. Il n'y aura pas de scène quai Baluze et place Gambetta. En revanche, les places Berteaud et Jean-Tavé vont être valorisées ». Cette organisation rythmée par les contraintes n'empêchera pas la magie d'opérer. Le piano à bretelles sera en fête pendant trois jours : concerts, exposition, conférences, déambulations vont se succéder au Cloître, au Théâtre, à la Médiathèque et sur des scènes installées en ville (programme complet sur Facebook et Instagram-Festival des Nuits de Nacre).

Le nouveau directeur artistique, Laurent Valéro (musicien et producteur pour Radio France), impulse une nouvelle dynamique au festival et recentre la programmation autour de



○ Pour la première fois, le groupe Pulcinella et Maria Mozzotta seront sur la scène du festival (26 juin place Brigouleix - 5€). (Photo Lionel Pesqué)

l'accordéon et de sa diversité. Temps fort du festival, l'hommage à Astor Piazzolla (compositeur et bandonéoniste argentin) : « C'est un musicien majeur, 2021 marque le centenaire de sa naissance, mais surtout, il est venu deux fois à Tulle. Le Festival lui rendra hommage le temps d'une soirée exceptionnelle le 26 juin sur la scène du théâtre, un moment musical fort qui se veut le reflet de la diversité de son œuvre », souligne le directeur. Les Humeurs Cérébrales animeront la place Brigouleix le 25 juin et le concert de clôture sera féminin avec

Délinquant(e)s place Berteaud. Du In mais aussi du Off pour les festivaliers avec notamment Chris Cortès, Gilles Puyfagès, Jean-Marc Delorme... « Nous avons fait la part belle aux artistes locaux pour les soutenir après cette année blanche, insiste le président. Nous nous adapterons au mieux et si nous pouvons programmer quelques groupes à proximité des bars et des restaurants, nous le ferons gratuitement par solidarité avec les commerçants ».

 **Billetterie : Cité de l'accordéon 12 place Gambetta, 09 52 33 81 54 ou sur www.billetweb.fr/nuits-de-nacre-2021**



CULTURE EN LUTTE

L'occupation du Théâtre de l'Odéon à Paris, depuis le jeudi 4 mars, a déclenché un mouvement qui s'est étendu à l'ensemble du territoire. Cette action a concerné une centaine de théâtres dont celui de Tulle. Une mobilisation des professionnels de la culture pour protester contre les restrictions imposées et demander davantage d'aides financières.



● Victor-Forot extrait de l'ouvrage « Le chemin de fer de la Valgusana, de Trente à Tezze, Tyrol du Sud » (Collection Pôle Musées de Tulle)

TOURISME

TULLE DÉCROCHE UNE ÉTOILE

Dans son édition 2021, Limousin-Berry, le célèbre guide vert Michelin paru fin février a décerné une étoile à Tulle pour la qualité de son patrimoine et l'intérêt de son histoire locale.

Une belle reconnaissance pour la ville-préfecture qui rejoint ainsi d'autres villages et sites touristiques corréziens déjà étoilés : le château et le haras de Pompadour, le village de Noailles, la chapelle des Pénitents à Beaulieu-sur-Dordogne, les quais d'Argentat, etc. Le guide valorise le patrimoine, les savoir-faire et l'histoire de Tulle. Basile Leymond, directeur de l'Office de tourisme, se réjouit de cette nouvelle qui selon lui permettra d'attirer des touristes en quête d'authenticité et d'originalité.

 www.tulle-en-correze.com

HISTOIRE DE NOS RUES

La rue Victor-Forot

En 1975, le Conseil municipal décide la construction de logements HLM dans les nouveaux quartiers et notamment celui du lieu-dit Les Fages. Il apparaît rapidement indispensable de dénommer les différentes voies publiques qui permettent d'accéder à ces nouvelles habitations.

Lors de sa séance du 16 juin 1976, le Conseil municipal décide de renommer les différentes voies du quartier des Fages en leur attribuant des noms de personnalités ayant marqué l'histoire de la cité.

Ainsi, la voie qui rejoint la rue Marie-Laurent est dénommée rue Victor-Forot en hommage à l'érudit tulle décédé à Tulle le 2 avril 1933, à l'âge de 87 ans.

Ingénieur des mines de formation, il dirige durant sa carrière d'importants travaux en France et à l'étranger. Il est notamment à l'origine de la construction de bassins en Méditerranée, de mines dans le Contentin, de chemins de fer dans les vallées du Tyrol, de ponts au Sénégal, ou encore d'appontements sur le lac de Ladoga, au nord-est de Saint-Petersbourg. La réalisation de nombreux aménagements sur les bords du Danube lui valent d'être surnommé le « baron du Danube ».

Il s'investit au quotidien pour sa ville, notamment au sein du Conseil municipal où il fut maire-adjoint. Erudit de talent et amoureux de sa région, il est un membre actif de la Société des Sciences, Lettres et Arts de la Corrèze et occupe les fonctions de conservateur du Musée de 1910 à 1925. Chargé de l'inventaire des richesses artistiques du Département, il participe notamment à la campagne de fouilles qui débute en 1884 sur le site de Tintignac. Le fût de colonne qui orne sa tombe au cimetière du Puy-Saint-Clair provient du site archéologique.

 Vous souhaitez réagir ou vous disposez de documents ou de photographies ?
Contactez les Archives municipales au 05 55 21 73 02



HOMMAGE À MONIQUE LACOUR

En ce printemps 2021, l'ancienne directrice de l'Ecole annexe maternelle a disparu à l'âge de 70 ans. Formatrice auprès des futurs maîtres d'école, elle fut une enseignante exceptionnelle, passionnée par son métier. Sa personnalité riche et forte, son dynamisme ont marqué toutes les générations. La Ville de Tulle lui rend un hommage reconnaissant et adresse à ses proches ses condoléances attristées. (Photo ESPE)

Mode d'emploi

Les élections régionales et les élections départementales sont deux scrutins distincts organisés tous les six ans pour renouveler la composition des conseils régionaux et départementaux.



A Tulle, pour participer à ces élections, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, répartis dans toute la ville, dans le respect des consignes sanitaires. Le port du masque est obligatoire et il est recommandé d'apporter son propre stylo pour émarger.

LE JOUR DU VOTE

Le nom de votre bureau de vote est inscrit sur votre carte d'électeur (mairie A bureau 1...). Il y en a 2 en mairie, 3 salle Latreille, 2 à l'Auzelou, 3 à Joliot-Curie et 2 salle Marie-Laurent. Cette année, petite nouveauté afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, trois bureaux de vote sont modifiés : il s'agit du bureau 2 mairie B installé sous un chapiteau dans le parc de la mairie, du bureau 6 salle Latreille B sous un chapiteau dans l'impasse et du bureau 9 salle Marie-Laurent B qui sera positionné à la salle de réception du Centre Culturel et Sportif (parking bas).

Pour voter, vous devrez-vous munir d'une pièce d'identité et passer par l'isoloir. Attention tout bulletin modifié (rature, annotation) sera considéré comme nul.



LE MODE DE SCRUTIN

Les deux élections se tiennent le même jour, mais leurs modes de scrutin respectifs sont très différents.

Pour les Régionales : il s'agit d'un scrutin de liste mixte à deux tours, avec représentation proportionnelle et prime majoritaire. Les électeurs votent pour des listes composées alternativement de personnes de sexe opposé, et comptant autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir au sein de l'assemblée régionale.

Pour les Départementales : il s'agit d'un scrutin binominal majoritaire à deux tours. Dans chaque canton, les électeurs désignent un binôme composé d'une femme et d'un homme, ce qui garantit une stricte parité dans les assemblées départementales.

Le jour du vote, les électeurs effectueront donc deux votes au sein du même bureau (2 isolements, 2 urnes et 2 émargements).

LE VOTE PAR PROCURATION

Le scrutin sera aménagé pour prendre en compte la situation sanitaire. Comme pour les municipales de 2020, chaque électeur pourra disposer de deux procurations au lieu d'une en temps normal. Dans le cas où vous ne seriez pas disponible le jour du vote, vous pouvez choisir librement un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de votre commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

L'établissement d'une procuration est gratuit. Nouveauté cette année, les demandes de procurations peuvent se faire en ligne sur maprocuration.gouv.fr. Il faut ensuite se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie pour la faire valider, muni d'un justificatif d'identité et de l'e-mail de confirmation. Il est également possible de remplir un formulaire en gendarmerie ou au commissariat en fournissant un justificatif d'identité.

La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.





LE CHAMBON, TOUT UN PROGRAMME !

Activités manuelles, sport, théâtre, musique, jeux, sorties et surtout vie en collectivité : l'accueil de loisirs du Chambon a vu défiler de nombreuses générations depuis son ouverture. Ce site atypique, au cœur de la nature et à proximité du centre-ville, offre de nombreuses possibilités d'activités.



LE CHAMBON, TOUT UN PROGRAMME !

- Le parc du Chambon permet aux enfants de jouer et d'expérimenter de nouvelles activités, comme ici avec Romain Damiani du Centre National de la Propriété Forestière

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), anciennement appelé «centre de loisirs» ou «centre aéré», peut accueillir jusqu'à 180 enfants, à partir de 3 ans et jusqu'à 15 ans. Il fonctionne toute l'année pour le plus grand plaisir des enfants du territoire de Tulle aggro et des communes voisines. Une équipe d'animation municipale dédiée est présente les mercredis et pendant les vacances scolaires, complétée par des animateurs saisonniers notamment durant l'été. Les animatrices ou animateurs permanent(e)s/saisonnier(e)s, qui assurent l'encadrement des enfants sont pour la plupart diplômé(e)s (BAFA, BPJEPS, CAP petite enfance) ou en cours de formation.

Jonathan Cordoba, le directeur, a pris ses fonctions en septembre 2019 (titulaire d'un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'accueils collectifs de mineurs : BAFD). Il a souhaité impulser une nouvelle dynamique en impliquant chaque

acteur (enfants, parents, animateurs) dans la vie du centre. « La réalisation du projet pédagogique a été une étape importante dans ma prise de fonction, explique le directeur. Je me suis appuyé sur la connaissance et l'expérience des animatrices : cela a permis de les remobiliser et d'envisager de nouveaux projets pour l'accueil de loisirs ». Ce document obligatoire est une sorte de contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et il permet de donner du sens aux activités proposées.

L'équipe d'animation du Chambon a souhaité établir trois priorités pour cette année : faciliter l'accès aux activités, impliquer les enfants et leurs familles dans la vie de l'accueil de loisirs et, pour finir, développer de nouveaux partenariats. Un bilan doit être réalisé ce mois-ci, malgré un contexte sanitaire qui a modifié l'organisation de l'accueil de loisirs (confinement, protocole sanitaire, fermeture des lieux culturels et sportifs...).



12 animatrices municipales composent l'équipe d'animation du Chambon et 3 agents s'occupent du service des repas et de l'entretien des locaux.

« Pour la rentrée 2021-2022, la question de l'environnement sera au cœur de notre projet pédagogique, précise Jonathan. Il s'agit d'une volonté de la nouvelle équipe municipale, mais aussi d'un souhait des animatrices après avoir mené différentes actions cette année. C'est un thème transversal qui peut se décliner dans les activités proposées aux enfants mais aussi sur la vie du centre de manière générale ». Ce site naturel est un formidable terrain de jeu pour les jeunes qui apprécient notamment la présence de l'âne Grelot et des moutons à proximité. Des activités de jardinage, en lien avec le service des Espaces verts, sont régulièrement proposées aux enfants.

LES ENFANTS : LES MAÎTRES DU JEU !

Les animatrices proposent un temps d'échanges spécifiques avec les jeunes pour écouter leurs propositions d'animations en lien avec le projet de la semaine. Une sortie VTT, un atelier théâtre, des activités manuelles... les enfants participent pleinement à la construction du programme d'activités (dans la mesure des possibilités de la structure). « Cette année, les mercredis, le groupe des 7-8 ans a souhaité s'initier au théâtre, explique Jonathan Cordoba. Nous avons pris

contact avec l'association l'Âne à ailes, qui intervient déjà sur les activités périscolaires. À la fin de l'année scolaire, si nous le pouvons, nous essaierons de proposer une représentation afin de valoriser le travail des jeunes artistes dans une salle municipale ». Une ouverture aux familles et aussi, de manière plus large, au public pour ouvrir l'accueil de loisirs sur l'extérieur et faire davantage connaître la structure.

En pratique, les enfants peuvent être amenés au Chambon entre 7h30 et 9h maximum et être récupérés à partir de 17h. L'accueil se fait soit à la journée, soit à la demi-journée, accompagnée ou non du repas. Les repas et les pique-niques sont préparés et livrés par la cuisine centrale. Cette organisation spécifique, adaptée à chaque tranche d'âge, répond à la réglementation en vigueur et garantit la sécurité des enfants. Par exemple, le taux d'encadrement est fixé à un animateur(trice) pour huit pour les enfants de moins de 6 ans et un animateur(trice) pour douze pour les enfants de plus de 6 ans. D'autre part, l'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé, du comportement ou porteurs de handicap est possible dans le cadre d'un projet d'accueil individuel en accord avec le directeur. « Cette année, nous accueillons un enfant souffrant de

LES CHIFFRES / CLES

65

ANS DE RIRES ET DE JEUX AU CHAMBON

2

NAVETTES CIRCULENT LES MERCREDIS
ET LES VACANCES (MATIN ET SOIR),
AVEC ARRÊTS PLACE JEAN-TAVÉ ET
ÉCOLE JOLIOT-CURIE

120

ENFANTS SONT ACCUEILLIS EN JUILLET
SUR LE SITE, UNE PÉRIODE DE
FRÉQUENTATION PARTICULIÈREMENT
PLÉBISCITÉE PAR LES FAMILLES

4 À 12

EUROS. COÛT MOYEN D'UNE JOURNÉE
POUR UN ENFANT EN FONCTION DES
REVENUS (REPAS ET GOÛTER INCLUS)

53

% DES ENFANTS QUI ONT FRÉQUENTÉ
LE CHAMBON EN 2019 SONT TULLISTES
(58% EN 2020)

RENCONTRE AVEC UNE ÉLUE



SANDY LACROIX,
ADJOINTE À L'ÉDUCATION ET À LA JEUNESSE

TULLE MAG : *L'accueil de loisirs du Chambon est un équipement qui offre un mode de garde indispensable aux familles.*

Oui et ce depuis de nombreuses années. Le site remarquable sur lequel il est installé contribue à faire de cette structure un endroit idéal pour l'accueil des enfants. Ses différentes infrastructures et son parc permettent à l'équipe d'animation de proposer des activités variées adaptées à l'âge des enfants. J'ai redécouvert le site lors de ma prise de fonction et tout le charme de son cadre. Un véritable atout pour cette structure d'accueil collectif en période de crise sanitaire. L'accueil des enfants a pu avoir lieu les mercredis et les petites vacances en respectant le protocole en vigueur. Les espaces extérieurs et les salles d'activités (motricité, jeux, coin lecture...) ont permis aux enfants de s'amuser malgré les contraintes sanitaires. L'équipe d'animation est impliquée et il y a une vraie volonté de créer du lien avec tous les acteurs : services municipaux, associations,... Nous avons des ressources sur lesquelles nous devons nous appuyer pour développer nos actions à destinations des jeunes.

TULLE MAG : *La municipalité a-t-elle des projets pour la structure ?*

Avec les élus de la commission Education/Jeunesse/Sport/Santé, nous avons pris connaissance de l'étude réalisée lors du précédent mandat sur la réhabilitation du bâtiment. Le coût des travaux est important et nous souhaiterions bénéficier aujourd'hui d'une étude plus globale sur le site du Chambon (Château, parc, bâtiments annexes) avant d'envisager de nouvelles perspectives de développement pour cet équipement. Par ailleurs, il est important d'arriver sur ce mandat à faire dépasser la vision d'un simple mode de garde pour cette structure ; il s'agit avant tout d'un lieu pour découvrir des activités et partager des moments en groupe hors du cadre scolaire.

TULLE MAG : *Le passage à la semaine de 4 jours entraîne un changement pour les familles. Que va mettre en place la Ville pour la rentrée de septembre ?*

L'évolution des rythmes scolaires fait suite à la demande des enseignants de passer à la semaine de 4 jours, validée par 60% des familles consultées. Le dispositif mis en place à Tulle a permis de faire découvrir différents ateliers, complémentaires aux enseignements scolaires. Soucieux de conserver les acquis pour les enfants, nous travaillons à l'organisation du mercredi matin dans les écoles publiques avec la création du « Campus junior », basé à l'école Joliot-Curie, où les enfants pourront participer à des activités adaptées (réparties en cycle). Ce nouveau dispositif permettra de conserver une matinée d'apprentissage bénéfique pour les enfants. Il sera gratuit et soumis à inscription. Le mercredi après-midi verra l'ouverture de l'Accueil de Loisirs du Chambon, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Nous communiquerons aux familles la nouvelle organisation mise en place dès que possible.



Est-ce que vous reconnaissez ces enfants ? Si oui, de quelle année date cette photo ? (Photo AM Tulle)

troubles autistiques. Il est accompagné de son auxiliaire de vie et participe aux activités dans la mesure de ses possibilités ».

Cette prise en charge séduit les familles tullistes et non tullistes qui travaillent, mais pas seulement. Ce mode de garde permet de nouvelles expériences hors du cadre familial et scolaire : apprentissage de la vie en collectivité, autonomie, découvertes culturelles et sportives,... Il s'agit d'un nouvel espace de socialisation où les animateurs jouent un rôle fondamental.

Noélie Tricard inscrit ses enfants, Eloane 9 ans et Aksel 4 ans, les mercredis et une partie des vacances : « nous avons fait ce choix par obligation mais il nous arrive aussi d'organiser les vacances en fonction des activités proposées au Chambon, notamment lorsqu'il y a un mini-séjour qui intéresse notre fille. Cette année est un peu particulière mais je constate un changement, un certain renouveau dans les activités avec le changement de direction et c'est positif. L'équipe est à notre écoute et s'adapte aux besoins des enfants ».

Emilie Barbance plébiscite ce mode de garde pour ses enfants (Louise 11 ans et Géraud 8 ans) qui favorise selon elle l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité : « ils vont au Chambon depuis de nombreuses années, notamment les mercredis. Nous avons voulu qu'ils aillent dans ce type de structure car il était important pour nous qu'ils aient des interactions avec d'autres enfants que ceux de l'école. Ils ont fait des sorties que nous ne ferions pas en famille. Louise garde encore un souvenir magique de sa sortie au cirque d'hiver à Paris ».



◦ L'été dernier, les Loulous sont allés au château de Sédieres, une des excursions dont profitent les enfants, sans surcoût pour les familles. (Photo fournie)



◦ Dans le cadre du « World music tour » aux vacances de la Toussaint, les enfants ont notamment participé à la création de sarbancanes avec Esprit nature.

DES ACTIVITÉS ADAPTÉES ET VARIÉES

Un programme d'activités est établi par les animateurs pour les mercredis et les vacances scolaires. Des réunions de préparation sont organisées en amont afin de connaître les projets de l'équipe d'animation pour chaque tranche d'âge. Tous les enfants doivent pouvoir se retrouver dans l'une ou l'autre des activités proposées : sports, expressions, activités manuelles, jardinage, jeux collectifs ou individuels... Le programme est ensuite complété par les enfants en fonction de leurs envies. En moyenne, 1 à 2 sorties sont prévues en semaine durant les petites et les grandes vacances (sans surcoût pour les familles). Les enfants pro-

fitent également des équipements culturels et sportifs présents sur Tulle comme la Médiathèque, le Centre aqua, le Musée du Cloître, etc.

Katia, animatrice stagiaire BAFA, n'a qu'un seul credo : « que les enfants s'amuse ! Certains n'ont pas le choix et nous devons tout faire pour leur donner envie de revenir, précise la jeune Tulliste de 21 ans. Cela fait maintenant un an que je travaille dans les écoles et au Chambon, cela me conforte dans mon choix de projet professionnel ». Un véritable défi pour surprendre et capter l'attention de tous les petits participants.

De nombreux intervenants sont également conviés au Chambon pour animer des ateliers. « Nous privilégions les activités de pleine nature

et cette année, nous avons décidé d'initier les jeunes à la musique. Le groupe Freestyle MB est intervenu en février pour une première rencontre avant les vacances de printemps où de nouveaux ateliers étaient prévus pour créer un spectacle musical déambulatoire. Nous devions également collaborer sur ce projet avec Des Lendemain qui Chantent et l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE19). Nous avons la chance à Tulle d'avoir un tissu associatif très varié et avec lequel je souhaite développer des projets », conclut le directeur.

 **Accueil de loisirs du Chambon**
19150 Laguenne, Renseignements
05 55 26 52 80 ou via le Portail Famille.
Règlement, projet pédagogique,
menus : www.agglo-tulle.fr

LES INFOS EN PLUS

UN SITE, DES HISTOIRES

Le château du Chambon est une demeure du XIX^e siècle dont la famille des Lafond de Saint Mur était propriétaire. Acquis par la banque Jordaan en 1938, il a été racheté en 1956 par la Ville pour créer un centre de loisirs.

Pendant la seconde guerre mondiale, une importante collection de peintures y fut cachée, confiée à la banque Jordaan par un marchand d'art juif, Adolphe Schloss. Le 10 avril 1943, la collection (333 peintures) fut découverte et dérobée par des hommes de main de la Gestapo française. En juin 1956, le Conseil Municipal décide d'acquérir pour 11,5 millions de francs les 17 hectares du château pour y installer son centre de loisirs. En 1957, plus de 200 arbres dans le parc sont coupés et la vente du bois a permis de financer l'achat de deux cars pour le transport des enfants.

MAJORITÉ MUNICIPALE

AU TRAVAIL POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

Comment reconnaître une ville attractive ? Au nombre de ses chantiers !

Depuis notre élection, il y a un an, Tulle poursuit sa dynamique de développement et d'embellissement de ses espaces.

Bien sûr, il y a de gros chantiers qui ont ou qui vont débiter. Celui de la future Cité de l'Accordéon et des Patrimoines en est un, et pas des moindres : il s'agit du plus gros investissement public à Tulle depuis de nombreuses années. L'accompagnement de la Ville de Tulle dans la réalisation du Pôle Universitaire par Tulle agglomération en est un autre : l'aménagement verdoyant et attrayant de la rue du 9 juin 1944 impulse une nouvelle dynamique à ce quartier, si ancré dans notre Histoire.

Rénovation du parking Péri pour qu'il devienne pratique, accueillant et sécurisé ; création du premier terrain synthétique corrézien sur le stade de Pounot ; réhabilitation du canal de la Place Berteaud ; aménagement des abords des établissements scolaires et des entrées de ville pour plus de sécurité... Notre volonté politique est bien d'investir pour renforcer l'attractivité de notre ville et la moderniser.

Il y a, en outre, les travaux du quotidien qui, même s'ils sont d'un moindre impact budgétaire, sont tout aussi importants parce qu'ils touchent à votre quotidien. Ils embellissent votre quartier ou sécurisent vos déplacements. C'est le cas de la reprise de voiries, de nombreux chemins communaux et d'escaliers qui en avaient besoin.

Il faut souvent faire des choix, établir des priorités en fonction de nos moyens humains et financiers, mais nous faisons toujours en sorte de répondre au mieux à vos sollicitations et à vos besoins, notamment en créant des espaces de vie et de loisirs comme nous allons le faire à l'Auzelou ou sur l'ancienne voie du POC.

Les agents municipaux sont restés mobilisés pendant les différentes périodes de confinement pour réparer ce qui devait l'être et pour entretenir l'espace public. Ces travaux mettent parfois du temps à être réalisés : des délais incompressibles sont nécessaires à l'ingénierie. Et à la procédure des appels d'offres, quand ces travaux sont réalisés par des entreprises ; nous nous efforçons alors qu'elles soient de notre territoire, dans le respect des règles de la commande publique.

Il reste encore beaucoup à faire et il en restera toujours. Vous pouvez compter sur nous pour rester engagés dans nos missions de service public et dans la volonté de poursuivre l'amélioration de votre quotidien.



JÉRÉMY NOVAIS

Adjoint au Maire
en charge des Travaux

OPPOSITION MUNICIPALE

Depuis l'élection du 15 mars 2020, la création d'une police municipale était au cœur des attentes des Tullistes tant le sentiment d'insécurité est devenu prégnant dans les perceptions et les expériences de nos concitoyens.

UN SERVICE FLOTTANT • Avec beaucoup d'opportunisme, la majorité sortante s'était emparée de ce dossier aux risques de l'explosion de son unité politique. Après presque un an de fonctionnement, cette entité est toujours à la peine. Il faut souligner que son principal responsable, l'adjoint au Maire chargé de la question sécuritaire est toujours aux abonnés absents. N'ayant pas été jugé, il serait toujours poursuivi pour abus de bien social dans le cadre de son activité syndicale. Quant à l'ancien responsable du GOPD qui devait assurer le fonctionnement de cette nouvelle entité, il a quitté la Corrèze lassé du manque de moyens d'une collectivité en flux tendu permanent. Les candidats qui ont été recrutés ont le mal du pays et ne pensent qu'à repartir... L'instabilité est chronique car la collectivité ne veut pas offrir des conditions de rémunération qui permettraient de fixer des agents plus expérimentés.

LES MONÉGASQUES • Il faut dire que bon nombre d'élus de la majorité contestent encore à ce jour la pertinence de cette police. Ils ne cessent de faire des leçons de bien-pensant aux Tullistes en avançant que leurs difficultés quotidiennes sont imaginaires et d'affirmer en guise de triomphe : « Les statistiques parlent d'elles-mêmes ». Il faut rappeler une fois de plus la forfeiture de plusieurs élus actuels. Ils peuvent avoir une adresse professionnelle sur Tulle quand ils ne bénéficient pas d'une adresse de complaisance mais ils n'habitent pas dans notre ville. Ils vous font la leçon, prennent la parole en votre nom, augmentent vos impôts mais ils résident à Saint Germain les Vergnes, à Saint Sylvain loin des maux chroniques de notre cité. Lorsqu'une retraitée tulliste est menacée dans le Trech par des petites frappes qui veulent s'emparer de l'argent qu'elle a retiré au distributeur du Crédit Mutuel, tout cela relève pour eux de l'abstraction, du faits divers car ce ne sont ni leurs parents, ni leurs amis, ni leurs voisins.

RETROUVER UNE COHÉRENCE • A Tulle, la police municipale doit être au cœur de l'action publique en complémentarité de la police nationale. Sa présence symbolique dans un véhicule flambant neuf doit s'accompagner de moyens humains et techniques conséquents. Elle doit être constamment sur le front social au service et à l'écoute de la population dans une réactivité qui permette des réponses immédiates pour ceux qui entravent la concorde urbaine.

UN SIGNE TANGIBLE • Mais tout cela ne peut avoir d'efficacité que si les représentants de la majorité montrent avec plus de vigueur leur attachement pour notre cité. Ainsi comment peuvent-ils accepter de voir dégradée depuis presque six ans la façade de l'hôtel Loyac, un fleuron de l'architecture tulliste au cœur de notre histoire ? Tout simplement par délaissement, par détachement... ou plus certainement par éloignement.



RAPHAËL CHAUMEIL

Elu de l'opposition tulliste

Portail famille

Ce service gratuit permet d'accéder à un espace personnalisé et sécurisé afin de gérer vos démarches concernant :

- les services jeunesse et scolaire de la Ville de Tulle (écoles et Chambon),
- le pôle petite enfance de Tulle agglo (crèches familiales, collective, hospitalière et micro-crèches).

Vous pourrez y mettre à jour votre dossier, préinscrire votre enfant, réserver les prestations souhaitées, régler les factures et suivre l'actualité des services.

www.services-agglo-tulle.fr



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 154 - juin 2021

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : juin 2021



TULLE BRIVE NATURE

**DIMANCHE
4 JUILLET 2021**



TRAIL

- 40 km
- 29 km
- 11 km
- 5 km

VTT

- 35 km
- 20 km

**DANS LE SENS
BRIVE > TULLE**

RANDO

- 24 km
- 11 km

CYCLO

- 60 km

latullebrivenature.com

Les distances peuvent être modifiées selon les consignes gouvernementales liées à l'épidémie COVID19.

